

Les -10°C sous abri de fin février à Beauvais, voire un peu plus bas localement sont parfaitement supportables par les cultures d'hiver en conditions normales. De plus l'arrivée du froid a été progressive, les minimales passant de +2 à -10°C en un peu plus d'une semaine. Le dégel humide est également favorable à la reprise des cultures. Par contre le vent sec a pu accentuer les effets du gel sur des cultures très en avance, ou en mauvais état végétatif.

COLZA

Différentes situations de parcelles

Un colza au stade C1 (avant le décolllement), résiste jusqu'à -15° voire -17° en bonnes conditions.

Les parcelles au stade C1 avant les gelées, ont donc bien résisté aux -10 -12°C sauf en cas d'attaques d'altises (rare), de problèmes de structure, mais surtout d'hydromorphie hivernale. Dans ces situations, à partir d'une vingtaine de pieds / m² avec un pivot de 1cm de diamètre, on peut estimer que l'impact du gel sur le potentiel sera faible, sur un potentiel de toute façon souvent déjà réduit.

Dans les parcelles décollées avant le gel (cas majoritaires), les pieds dont le collet a gelé risquent de disparaître (aspect translucide à la coupe). Mais dans ces situations, les dégâts sont généralement bien répartis et ne concernent que les pieds les plus avancés. Il suffit de 10-15 pieds bien développés restants pour assurer le potentiel qui sont généralement très bons. Au-delà de 5-10 pieds /m² la question du retournement ne se pose pas.

Dans les parcelles les plus avancées au stade D1 (boutons cachés) le risque de gel du bouquet floral n'est pas négligeable. Mais si les bourgeons secondaires ne sont pas touchés, ils compenseront sans problème. A ce stade il n'y aura peut être même pas d'impact sur la précocité.

Azote bien accompagner la reprise

Comme indiqué la semaine dernière, la fertilisation azotée (et soufrée !) doit bien accompagner la reprise. En montaison il ne faut pas laisser la végétation se bloquer et rougir.

Dans les parcelles déjà fertilisées attendre la reprise de végétation pour apporter le 2eme apport d'azote et l'apport de soufre (environ 70 u).

Mais dans les parcelles non fertilisées, anticiper la reprise avec le 1^{er} apport d'azote et de soufre (ou en même temps). En cas de défoliation importante il est encore possible de réaliser (ou refaire) une pesée de matière verte pour tenir compte des dernières défoliations dans l'estimation de l'azote absorbé et le calcul de la dose bilan.

Ravageurs : toujours stand by

Dans les conditions actuelles, il n'y a toujours pas de risque charançon de la tige. A suivre avec les cuvettes jaunes du stade C2 (début montaison) à tige de 20 cm de haut, voire jusqu'au stade E sur forte pression.

BLE

Dans les zones naturellement hydromorphes ou suite à des problèmes de structure, et/ou avec présence de phytotoxicité d'herbicides, le gel à parfois porté le coup de grâce. Mais ces niveaux

de gels sont très supportables par des blés non décollés et en bonnes conditions de végétation. Même si le feuillage a été brûlé par le vent sec, les apex se trouvent sous la surface du sol un peu mieux protégés. Il faut attendre pour vérifier qu'ils ré-émettent bien une nouvelle feuille, moyennant quoi les choses vont rentrer dans l'ordre. On aura même assaini la végétation si les feuilles gelées étaient déjà contaminées par les maladies.

Le premier apport d'azote (à dose réduite) a normalement été réalisé. Si la dose a été limitée à 40u maxi et que le deuxième apport est prévu en 2 passages, prévoir la première fraction à partir du milieu de la semaine prochaine. D'ici là, positionner les 40 u de soufre quelle que soit la forme prévue.

L'humidité actuelle n'est pas propice au roulage, mais dans les sols un peu soufflés, si une fenêtre se présente, ne pas hésiter à intervenir avec un rouleau type Cambridge. L'objectif est de poinçonner le sol contre les racines, en préservant, voir en créant, de la rugosité de surface. Les rouleaux lisses font le contraire et sont quasiment à proscrire pour cet usage. Ils sont bien adaptés pour enfoncer les cailloux dans les parcelles de pois.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 6 mars 2018 (BSV G.C. N°n.c.), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, C. Adam, C. Chatain, J.Dacquain, F. Dumoulin, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site e-phy du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.